



CONGRÈS—
—CÉRÉALIER
DIJON 2018 —

DOSSIER DE PRESSE

***Petit déjeuner de presse du
Mardi 23 Janvier 2018***

***Congrès des Céréaliers
DIJON 2018***

Sommaire détaillé

Introduction	3
I. La céréaliculture française, une activité économique performante	4
II. Des outils pour se tourner vers l'avenir qui devront être associés à des décisions et des actes forts du Gouvernement	4
III. Programme du Congrès des Céréaliers 2018: « Une filière engagée pour l'avenir »	7
IV. Présentation de l'AGPB	9
V. La filière céréalière en chiffres	10
VI. Intervenants	11
VII. Contacts presse.....	13

Introduction

Le Congrès des Céréaliers 2018 se déroulera à Dijon, au cœur de la Côte d'Or, les mercredi 31 janvier et jeudi 1^{er} février. Ce département, qui compte plus de 4 900 exploitations agricoles, est classé en zone intermédiaire. Le choix de cette localisation pour le Congrès a donc son importance. En effet, les céréaliers situés en zones intermédiaires sont ceux qui ont le plus souffert ces dernières années. Alors que les rendements ne sont pas toujours au rendez-vous notamment en raison de conditions pédoclimatiques particulières, les producteurs font également face à des prix bas qui ne permettent pas de compenser la perte de quantité. La campagne 2017 a malheureusement une fois de plus illustrée cette problématique des zones intermédiaires, avec des aléas climatiques très impactant au printemps (gel notamment) et donc une baisse des rendements importante par rapport à la moyenne 2011-2015. Les céréaliers attendent la juste prise en compte par les pouvoirs publics de leur situation économique tant au niveau des réflexions issues des Etats Généraux de l'Alimentation que de celles de la PAC.

I. La céréaliculture française, une activité économique performante

La filière céréalière française contribue largement à la balance commerciale du pays, à hauteur de 9 milliards d'euros d'excédent. Chaque année, la moitié de la production des céréaliers est commercialisée vers l'Union européenne ou à l'international. Si ces performances sont possibles, c'est grâce au professionnalisme des acteurs d'une filière dont les producteurs représentent le premier maillon. Or, depuis plusieurs campagnes, ils doivent faire face à des aléas économiques et climatiques qui impactent fortement les résultats des exploitations céréalières. Conjugués à la concurrence d'autres pays exportateurs, les prix de marché, avoisinant le seuil critique des 150 €/t pour le blé tendre, ne permettent pas à ce jour une juste rémunération.

Pour tenter de rester compétitifs, les céréaliers se mobilisent afin de trouver des solutions : agriculture de précision, modification des itinéraires techniques et des rotations, diversification des débouchés, et plus globalement dans l'organisation économique de filière (logistique, mécanisation)

C'est cette compétitivité retrouvée qui permettra à la France d'avoir une filière céréalière qui contribue toujours à son bilan économique global. Il est donc important que les producteurs de céréales et la filière dans son ensemble soit reconnue comme une activité économique à part entière. Le Congrès annuel sera l'occasion de rappeler cette dimension de l'agriculture française.

II. Des outils pour se tourner vers l'avenir qui devront être associés à des décisions et des actes forts du Gouvernement

En fin d'année 2017, à la demande du Président de la République, dans le cadre des EGA, la filière céréalière a remis au gouvernement, son plan de transformation de la filière. Dans celui-ci la filière a défini plusieurs engagements, parmi lesquels :

- progresser sur les enjeux identifiés comme le taux de protéines des céréales, le niveau d'impureté, l'utilisation d'insecticides de stockage, l'évolution des modes de production,
- améliorer la segmentation de l'offre,
- mettre en place une traçabilité de l'histoire des produits céréaliers pour connecter les producteurs et les consommateurs,
- développer la bioéconomie, et l'économie circulaire.

Tous ces engagements doivent permettre de retrouver de la compétitivité sur l'ensemble de la filière. Les céréaliers ont de fait besoin d'être davantage compétitifs avec des coûts de production en blé tendre approchant les 140 €/T.

Si la filière a décidé dans un environnement de plus en plus concurrentiel, de se projeter dans une démarche dynamique et ambitieuse, la gravité de la situation

économique amènera les céréaliers à insister sur plusieurs points auprès du ministre :

- **Le rééquilibrage des aides de la PAC**

Il faut revoir la politique de redistribution des aides franco-françaises pour prendre en compte la réalité des distorsions de concurrence entre les pays européens, chez lesquels, le niveau des aides PAC est plus élevé qu'en France.

- ✓ **Le refus de tout nouveau transfert entre le 1^{er} pilier et le 2nd.**

Déjà fixé à 3,33 %, le transfert des aides du 1^{er} au 2^{ème} pilier de la PAC a été augmenté à 4,2%. Cette hausse, justifiée par les erreurs de l'ancien Gouvernement, aura un impact considérable sur la compétitivité des producteurs. Elle impliquera plus de 160 millions d'euros de prélèvement sur le seul secteur des grandes cultures pour les deux prochaines années.

- ✓ **L'abaissement à 5 % du paiement redistributif**

C'est précisément en août 2018 que la France notifiera sa position pour la PAC. Le paiement redistributif handicape lourdement la compétitivité des céréaliers et plus particulièrement celle des Zones Intermédiaires où les exploitations sont plus grandes. Alors que 40 % des producteurs annoncent un résultat d'exploitation négatif en 2017, l'AGPB demande à ce que le paiement redistributif soit abaissé à 5 %

- **la résilience des entreprises agricoles face aux aléas par la mise en place d'une véritable politique de gestion des risques**

Soumis de plus en plus souvent aux aléas économiques et climatiques, les producteurs doivent notamment pouvoir bénéficier d'une épargne de précaution lisible, efficace et simple d'utilisation. C'est d'ailleurs l'une des promesses du Gouvernement. Attendue par les producteurs dans la loi de Finances 2018, les céréaliers demandent des réponses concrètes et rapides. Cette politique de gestion des risques doit aussi s'accompagner de l'abaissement du seuil de franchise à 20 % dans le cadre de l'assurance récolte, comme le prévoit le règlement Omnibus.

- **La reconnaissance des difficultés des zones intermédiaires (ZI)**

En France, les Zones Intermédiaires souffrent depuis 5 campagnes. C'est notamment la raison de notre venue à Dijon, territoire classé en ZI. Ces zones se caractérisent par un potentiel de production limité et méritent d'être incluses dans la cartographie des zones défavorisées. Par ailleurs, elles mériteraient des politiques adaptées. En ce sens, l'AGPB demande que le ministre diligente une mission officielle sur la situation de ces zones et que des mesures pour les accompagner soient proposées.

- **L'accès à l'innovation et aux solutions de protection des plantes**

S'il est envisageable d'optimiser dans un premier temps l'utilisation des outils disponibles, les solutions de substitution passeront par des innovations en matière de numérique, de robotique, de génétique, de biocontrôle et d'agronomie. Pour cela, il faut aborder cette phase de transition de manière pragmatique : mobiliser la recherche avec le besoin de mobiliser les NBT, bâtir des échéanciers, mobiliser le développement agricole et l'enseignement et cibler les aides à l'investissement pour accompagner les agriculteurs. C'est tout le sens du « contrat de solutions » initié par l'ensemble des acteurs du monde agricole sous l'égide de la FNSEA. Dans une démarche de transition permanente, les céréaliers sont prêts à rentrer dans cette dynamique pourvu qu'elle prévoie des solutions plutôt que des interdictions.

- **La défense d'une PAC commune et forte dans le cadre de la réforme post 2020**

Au-delà, les céréaliers seront très attentifs dans le cadre de la renégociation de la PAC post 2020 pour défendre un modèle qui mette fin aux distorsions de concurrence entre producteurs européens et français.

Les céréaliers défendront une PAC véritablement européenne et résolument commune avec un premier pilier fort permettant le maintien des aides directes pour tous et un budget maintenu malgré le Brexit.

III. Programme du Congrès des Céréaliers 2018: « Une filière engagée pour l'avenir »

Le Congrès des Céréaliers sera organisé autour de deux tables rondes :

Mercredi 31 janvier 2018

Table ronde N°1

Protection des plantes : des solutions pas des interdictions !

Confronté à des défis majeurs, le monde agricole est mobilisé pour imaginer et concevoir les solutions qui permettront de concilier production, compétitivité et protection des plantes. Quel est l'état d'avancement de la recherche aujourd'hui en matière de génétique, agronomie, bio-contrôle ou robotique ? Quels nouveaux leviers pour demain ?

Intervenants :

1. **Anne-Claire Vial**, Présidente d'Arvalis
2. **Francois Desprez**, Président du Groupe Florimont Desprez
3. **Christian Huyghe**, Directeur scientifique de l'agriculture à l'INRA
4. **Eric Thirouin**, Secrétaire Général de l'AGPB

Intervenant de clôture : **Gil RIVIERE-WEKSTEIN**, rédacteur en chef de la revue Agriculture & Environnement

Jeudi 1^{er} février

Accueil régional

Intervention de Fabrice Faivre, Président de la FDSEA de Côte d'Or

Intervention de Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Table ronde N°2

Comment concilier l'impératif de compétitivité et les attentes de la société ?

A l'exemple de la filière céréalière de Bourgogne-Franche-Comté, les céréaliers français se sont mobilisés pour construire, valoriser, et entreprendre du local à l'international. Sur des marchés de plus en plus ouverts, la compétitivité des exploitations reste un impératif. Comment s'adapter en permanence à l'évolution des principaux concurrents de la France céréalière ? Rester performants et répondre aux

attentes de la société telles sont les priorités du plan de transformation qui sera développé par les acteurs de la filière céréalière.

Intervenants principaux :

1. **Rémi Haquin**, Vice-Président de l'AGPB
2. **Sébastien Abis**, Directeur du Club Demeter
3. **François Jacques**, Secrétaire général d'ARVALIS Institut du Végétal
4. **3 agriculteurs européens**
5. **Jean Michel Aspar**, Président du Synacomex
6. **François Cholat**, Président du SNIA
7. **Jean François Loiseau**, Président d'Intercéréales
8. **Lionel Deloingce**, Président de l'ANMF

Grand Témoin : **Paolo de Castro**, Vice-Président de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement Européen

Allocutions de clôture

Le Congrès des Céréaliéristes Dijon 2018 sera conclu par :

- **Christiane Lambert**, Présidente de la FNSEA
- **Philippe Pinta**, Président de l'AGPB
- **Stéphane Travert**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Au cours de ces deux tables rondes, les thématiques de recherche, d'innovation, de distorsions de concurrence et d'adaptation de la filière aux enjeux de demain seront abordés au travers de deux dispositifs élaborés ces derniers mois :

- **Le Contrat de solutions**
- **Le Plan de transformation de la filière céréalière**

IV. Présentation de l'AGPB

L'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales (AGPB) représente les intérêts des producteurs français de céréales à paille.

La production française de céréales se trouve à la base de nombreuses activités (transports, commerce, agrofourniture, transformation des grains etc.) et confère à notre pays l'une des toutes premières places mondiales parmi les pays exportateurs de céréales.

Dans ce contexte, l'AGPB œuvre pour que la PAC (politique agricole de l'Union européenne) et le cadre juridique, financier et fiscal national prennent continuellement en compte l'impératif de compétitivité des exploitations et les préserve de distorsions par rapport à la concurrence étrangère.

Avec les organismes techniques et financiers qu'elle a contribué à créer, avec le secteur de la recherche, avec les fédérations professionnelles d'amont et d'aval de la céréaliculture, l'AGPB travaille à l'adaptation des céréaliers aux évolutions de la demande et elle contribue au dynamisme des filières dont dépendent les débouchés des céréales (collecte, stockage, commercialisation et transport des grains ; industries des céréales et de la viande ; production de bioénergies, de biomatériaux, chimie du végétal).

Simultanément, l'AGPB fait connaître à l'extérieur de l'agriculture, en même temps qu'elle les impulse et les soutient, les changements de pratiques, de techniques, d'équipements et de produits qu'opèrent les exploitants pour allier respect de l'environnement, qualité des récoltes, productivité et compétitivité.

V. La filière céréalière en chiffres

SURFACES

- ✓ **9,6** Millions d'hectares de céréales (céréales à paille, maïs grain)
- ✓ **1/3** de la surface agricole française

PRODUCTION 2017

- ✓ Rendement blé tendre : **73,5 qx/ha** inférieure à la moyenne quinquennale 2011-15 de 73,9 qx/ha
- ✓ **37** MT blé tendre - **2,1** MT blé dur
- ✓ **12** MT d'orges

EMPLOI & VALEUR

- ✓ **450.000** emplois du champ à l'assiette
- ✓ **9** milliards d'euros d'excédent sur la balance commerciale française (moy. 2011 – 2015)

CLASSEMENT MONDIAL

- ✓ **1^{er}** producteur européen de blé
- ✓ **1^{er}** exportateur mondial de semences
- ✓ **4^{ème}** exportateur mondial de blé
- ✓ **5^{ème}** producteur mondial de blé
- ✓ **1** tonne sur 2 est commercialisée en dehors de nos frontières

VI. Intervenants



PHILIPPE PINTA

Agriculteur et Président de
l'Association Générale des
Producteurs de Blé (AGPB)

Philippe Pinta est agriculteur à Noyant et Aconin (Aisne) sur une ferme de 260 hectares avec des céréales, des protéagineux, des betteraves, des pommes de terre et des bovins à l'engraissement.

Responsabilités professionnelles :

- **Nationales**
 - Président de l'Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB) depuis 2005
 - Président d'UNIGRAINS.
 - Vice-Président d'Arvalis Institut du végétal
 - Trésorier de la FNSEA.

- **Départementales et régionales**
 - Administrateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord-Est.



ERIC THIROUIN

Agriculteur et Secrétaire général de
l'Association Générale des
Producteurs de Blé (AGPB)

Eric Thirouin est agriculteur Béville-Le-Comte dans l'Eure et Loir sur une ferme de 160 ha composée de Blé tendre, Blé dur, Maïs irrigué, Colza , diversifiée également dans une boutique de « produits du Terroir » rassemblant une trentaine de producteurs locaux.

Responsabilités professionnelles :

- **Nationales**
 - Secrétaire général de l'AGPB
 - Secrétaire général adjoint de la FNSEA
 - Président de la Commission Environnement FNSEA
 - Trésorier FMSE

- **Départementales et régionales**
 - Président de la FRSEA Centre
 - Président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

VII. Contacts presse



Fadela Benabadj

Tel : 01 85 09 83 70 – 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Le Galinier

Tel : 01 85 09 83 74 – 06 48 09 57 78

egalinier@agence-rdn.com

8 rue de Mulhouse
75002 PARIS

RDN est une agence de communication spécialisée dans les relations presse et les stratégies de contenu :
les relations médias, l'édition, le web et l'e-influence.
www.agence-rdn.com | @AgenceRDN